



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Mickaël LISSARRE, Président

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 28 mars 2015

COMPTE RENDU ADOPTÉ

8 POUR ; 3 CONTRE ; 4 ABSTENTIONS

Présents : Sigrid Azouz-Ménard, Julien Bruno, Olivier Cellier, Vincent Cocquebert (Délégué général), Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Bernard Hameau, Cédric Lafont, Frédéric Le Plaine, Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Dominique Mathieu, Maud Réveillé, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron, Gaël Utard

Excusées : Marie-Jo Fuster, Emilie Schurch

Participait à la séance : Sylvain Roubligue, représentant du Comité d'entreprise

Etaient à l'ordre du jour

- Adoption du compte-rendu de la séance du Comité directeur du 24 janvier 2015
- Nomination des Responsables et Trésoriers régionaux élus lors des congrès 2015
- Fonction employeur
- Bourse Pascal Lartigue
- Proposition de chef de la délégation Roverway 2016
- Question administrative et financière
- Rapide retour sur la rencontre Comité directeur/Responsables régionaux/Équipe de direction
- Préparation du Conseil national

1. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour adopté.

10 Pour ; 2 Abstentions

2. Compte-rendu de la séance du 24 janvier 2015

Le compte-rendu est adopté.

10 Pour ; 2 Abstentions

3. Nomination des Responsables et Trésoriers régionaux élus lors des congrès 2015

▪ Retour sur les congrès

FRANCHE-COMTÉ	1 seul des 2 groupes pouvant être présent, le congrès a été annulé par le Responsable régional.
COTE D'AZUR	Difficultés à faire vivre la vie régionale. Inquiétude quant à l'avenir au moment où le Trésorier ou la Responsable régionale quitteront leur fonction.
FOREZ	Une nouvelle Équipe régionale s'est mise en place.
LORRAINE ALSACE	Forte mobilisation sur le congrès par rapport à la taille de la Région. Élection d'une nouvelle équipe dynamique.
MIDI-PYRÉNÉES	Difficultés à mobiliser la participation sur le congrès par rapport à la taille de la Région. Des expérimentations intéressantes en matière d'animation du congrès. Par contre, il y a eu un souci quant au respect du Règlement général concernant les règles de vote. Le Comité directeur demande au Président d'envoyer un courrier à la Région pour lui rappeler les règles de fonctionnement en vigueur ainsi que le risque de voir l'annulation du congrès si l'un des adhérents de la région le demandait du fait du non respect des règles.
NORMANDIE	Forte mobilisation du Service vacances de Caen.
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Très bonne participation.
CHAMPAGNE-ARDENNE	Une réflexion est en cours sur une éventuelle fusion avec la Région Lorraine Alsace, sans que cela ne soit une urgence, mais plutôt une éventualité à moyen ou long terme.
PROVENCE	Congrès mixé avec le Tremplin-camp afin de favoriser une forte participation ; une idée intéressante mais qui demande à être retravaillée pour éviter une certaine confusion.

CENTRE	Le congrès s'est déroulé dans les locaux du Service Vacances d'Orléans mais on peut regretter l'absence de représentants du Service.
BRETAGNE	Difficulté en termes de dynamique et de participation. Bonne implication des salariés de Brest et Rennes sur le congrès. Très peu de responsables femmes présentes.
BOURGOGNE	Gros déficit démocratique, très faible participation, nombre de votants encore plus faible.
AUVERGNE LIMOUSIN	Nouveau Responsable régional élu. Motivation pour l'AG à La Planche. La question s'est posée de la réalité de la région EEDF dans le nouveau découpage administratif de l'Etat.
POITOU-CHARENTES	Bonne dynamique sur Roverway ; temps de travail sur le MSE préparé en amont par les participants.
AQUITAINE	Congrès dynamique ; une équipe régionale jeune réunie autour de la nouvelle Responsable régionale.

NORD- PAS DE CALAIS- PICARDIE	<p>80% de JAÉ. Un fil rouge ludique et pédagogique prévu tout au long du week-end. Un climat de travail et une menée très positive. Pour des raisons d'organisation, comme la prise en compte de la remise de la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Bernard Hameau, et la présence d'un groupe seulement sur le samedi, les votes ont été organisés le samedi en fin de journée. Cependant le PAR devait être discuté le dimanche. Lors du vote de l'ordre du jour cette organisation n'a pas posé question puisque celui-ci a été adopté à l'unanimité. A l'issue des votes du samedi soir, ni l'équipe régionale ni la responsable régionale n'ont été élues. En effet, celles-ci n'ont remporté qu'une majorité relative (liée à des départs avant le vote et à des abstentions en nombre). Il est par ailleurs remarqué pendant la discussion que la proportion de votes contre n'est pas négligeable. Suite à ces résultats, la Trésorière régionale a démissionné de ses fonctions. Le collectif non élu a essayé de trouver une solution pour sortir de l'impasse et a envoyé un courrier au Comité directeur dans ce sens. Il appartient au Comité directeur de faire une proposition pour répondre à la situation. Quelle que soit la décision qui sera prise, elle aura un impact sur le cas particulier de la Région mais aussi sur l'ensemble de l'Association dans son rapport à la règle.</p> <p>On peut considérer cette situation sous deux angles : l'angle ordinaire et l'angle extraordinaire. Certains membres du Comité directeur se situent plutôt sous un angle ou plutôt sous l'autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous l'angle d'une situation ordinaire : <p>Une proposition a été faite de convoquer un Comité régional élargi qui pourrait faire une cooptation démocratique d'un collectif régional. Le Délégué général nommerait ensuite cette équipe comme faisant fonction. Cette situation ne satisfait pas les acteurs locaux prêts à s'engager, qui ont besoin d'une légitimité par le vote, telle qu'exprimée dans nos statuts. A ce jour, la fonction continuité de l'employeur est assurée : le Délégué général, dans sa fonction, a pris les mesures nécessaires et en a informé les salariés de la Région. Cependant, ceux-ci ont interpellé le Comité d'entreprise et ont fait part de leurs inquiétudes face à la situation de la Région, si celle-ci devait perdurer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous l'angle d'une situation extraordinaire : <p>Cette situation est inédite depuis la mise en œuvre des nouveaux statuts. Le congrès n'a pas abouti dans les travaux qui lui incombent. Il aurait pu décider de poursuivre ses travaux sur une prochaine réunion. La Région se retrouve dans une situation inédite puisqu'il n'y a aucun élu. Cette carence est liée à une mécanique du vote. Certains membres du Comité directeur soulignent qu'il faut envisager la situation sous l'angle du sens et pas seulement sous l'angle légaliste. L'absence totale d'équipe aura des impacts sur l'ensemble des projets menés en Région (projets internes aux Éclés, projets en partenariat...). Il apparaît à certains membres du CD de trouver une solution qui permette de « mettre en sécurité » la Région.</p> <p>L'idée de convoquer une réunion pour la poursuite des travaux du congrès émerge. Toutefois cette solution laisserait à penser que pour valider les travaux et votes il faudrait prendre en compte la feuille d'émargement du week-end initiale au risque de se retrouver dans une situation identique. L'autre solution qui émerge est la tenue d'un congrès extraordinaire. C'est cette dernière proposition qui est soumise au vote du Comité directeur.</p> <p>Constatant l'absence totale d'élus en Équipe régionale, suite au congrès Nord-Pas de Calais-Picardie, le Comité directeur mandate le Délégué général pour organiser, le plus tôt possible, un congrès extraordinaire. 12 Pour ; 4 Abst. ; 1 Contre.</p> <p>Certains membres du CD auraient préféré rester sur la situation dite ordinaire avec la mise en place d'un Comité régional élargi.</p>
--	---

▪ **Nominations**

Le Comité directeur nomme les Responsables régionaux élus.

15 Pour ; 2 Abstentions.

AQUITAINE	Elsa LOUBET	1 ^{er} mandat
AUVERGNE-LIMOUSIN	Frédéric COSTE	1 ^{er} mandat
BRETAGNE	Laurent RIVET	1 ^{er} mandat
CENTRE	Philippe MORIN	1 ^{er} mandat
FOREZ	Thibault HENRY	1 ^{er} mandat
FRANCHE COMTE	Poste vacant	
GUYANE	Marie Eliane VERO	2 ^{ème} mandat (3 ans + 2 ans)
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Geneviève LUCAS	2 ^{ème} mandat (3 ans + 2 ans)
MIDI-PYRENEES	Claire PUECH	1 ^{er} mandat
NORD-PAS-DE-CALAIS/PICARDIE	Poste vacant	
PROVENCE	Laurent DOLIAS	2 ^{ème} mandat (3 ans + 2 ans)

* Sous réserve que le nombre total d'émargeants ne modifie pas le résultat des votes à la majorité absolue.

Le Comité directeur nomme les Trésoriers régionaux élus.

14 Pour ; 3 Abstentions.

AUVERGNE-LIMOUSIN	Guilhem BARRAL	1 ^{er} mandat
BRETAGNE	Hervé QUERBOUET	2 ^{ème} mandat
CHAMPAGNE ARDENNE	Poste vacant	
COTE D'AZUR	Pierre MALLET	2 ^{ème} mandat
FOREZ	Audrey ROUSSERIE	1 ^{er} mandat
FRANCHE COMTE	Poste vacant	
GUYANE	Nicaise ZONGO	2 ^{ème} mandat (3 ans + 2 ans)
ILE-DE-FRANCE	Cédric WEBEN	1 ^{er} mandat
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Caroline MANSOURI	1 ^{er} mandat
LORRAINE-ALSACE	Thomas GAIRE	1 ^{er} mandat
MIDI-PYRENEES	Jean-Claude BOTTE	1 ^{er} mandat
NORD-PAS-DE-CALAIS/PICARDIE	Poste vacant	
NORMANDIE	François BERTEMONT	2 ^{ème} mandat
POITOU-CHARENTES	Dominique RAVARD	1 ^{er} mandat
PROVENCE	Chantal BLANCHET	3 ^{ème} mandat (3 ans + 2 + 2)
RHONE-ALPES	Olivier CELLIER	1 ^{er} mandat

4. Fonction employeur

En préambule du temps sur le recrutement au poste de Délégué général, Nadine Tétron annonce à l'ensemble du Comité directeur que Bernard Lefèvre, son mari, étant candidat au poste, elle ne participera à aucun temps de travail et aucun échange touchant le sujet de près ou de loin. Elle ne veut pas non plus être destinataire des informations envoyées aux membres du CD sur l'avancée du recrutement. Par ailleurs, elle ajoute que si son mari était recruté comme DG, elle démissionnerait de son mandat de membre du CD à l'AG, un an avant son échéance.

Ce temps est aussi précédé d'un débat lié à la présence du représentant du Comité d'entreprise (CE) au CD, prévue dans les statuts. En effet, la demande est formulée par le représentant du CE de rester pendant ces échanges, où il sera traité d'une information sur laquelle le CE n'a obtenu aucune réponse du représentant de l'employeur pendant sa séance. Le Président et le bureau souhaitent conserver l'usage consistant à faire sortir le représentant du CE lorsque le CD a des échanges liés à sa fonction employeur. Certains membres du CD soulignent que cet usage n'est ni règlementaire ni statutaire : il est écrit (article 6 des statuts) qu'« un représentant du Comité d'entreprise participe aux réunions du Comité directeur avec voix consultative » sans qu'il soit fait mention d'exception. Certains membres du CD demandent donc au Président d'accepter la demande du représentant du CE. Le CD décide finalement de conserver l'usage, malgré les désaccords exprimés.

▪ **Recrutement au poste de Délégué général (hors présence du représentant du CE et de Nadine Tétron)**

La commission de recrutement fait le point sur l'avancée de son travail. Elle a reçu 6 candidatures et en a retenu 4 pour un premier entretien. Un des 4 candidats retenus s'est désisté. Les 3 candidats ont été reçus en entretien, vendredi 27 avril 2015 après-midi, par 3 membres de la commission :

Mickaël Lissarre, Jean-Yves Talois et Isabelle Soltysiak. La commission doit se réunir pour un retour sur ces entretiens et fera part, au plus tôt, de sa décision concernant le choix des candidats qui passeront l'entretien 2 devant l'ensemble du Comité directeur, le samedi 25 avril 2015.

▪ **Recrutement au poste de Directrice Ressources Humaines**

Le recrutement est en cours et semble en bonne voie pour aboutir très prochainement.

5. Bourse Pascal Lartigue

L'objectif de cette bourse est de contribuer de façon « vivante » à une mémoire de Pascal Lartigue, éclaireur dès son plus jeune âge, militant et salarié local, régional et national aux EEDF, décédé brutalement à l'âge de 44 ans. Sur proposition du Délégué général, validée puis organisée avec l'Équipe nationale, il s'agit de la mise en place d'une bourse d'aide aux échanges internationaux.

Dans la proposition qui est faite, cette bourse aurait une durée limitée dans le temps, pour ne pas en faire une « institution ».

Durée proposée : 10 ans ou 5 ans

Montant de la bourse : 10 000 € ou 5 000 € annuels ;

Globalement, le Comité directeur est favorable à cette idée ; reste cependant à trouver le financement. Pour cela, il est nécessaire que ce dispositif ne puisse entrer en vigueur qu'à partir du budget 2016, pour qu'il soit pris en compte dans la construction budgétaire.

Par ailleurs, pour bénéficier de cette bourse, il faudra avoir déposé d'autres dossiers de demande de subvention, comme le financement européen.

Sur proposition du Délégué général, de l'Équipe nationale, le Comité directeur décide de la création d'une bourse internationale « Pascal Lartigue » d'aide aux projets d'échanges internationaux. Le lancement de cette bourse se fera en 2016, pour une durée de 5 ans, à raison de 5 000 € par an.

16 Pour ; 1 Abstention.

6. Proposition de chef de la délégation Roverway 2016

Par le renforcement de la présence bénévole dans les événements et groupes de travail de l'OMMS et de l'AMGE, notre Association a récemment gagné en visibilité dans les organisations européennes scouts et guides. De plus, dans les délégations françaises des récents événements internationaux, les EEDF ont su affirmer leur place au sein des équipes de délégation. L'Association a gagné en visibilité tout en faisant monter en compétences des bénévoles dans le domaine de l'international.

Pour ces raisons, les commissaires internationaux, en accord avec les commissions internationales du Scoutisme français, proposent au CD qu'Olivier Cellier soit candidat au poste de Chef de la délégation SF au Roverway 2016. Il est à noter, par ailleurs, que ce poste est budgété et pris en charge par le SF.

Le Comité directeur des EEDF propose au Conseil national de la fédération du Scoutisme Français, la candidature d'Olivier Cellier au poste de Chef de délégation de la fédération du Scoutisme Français sur le Roverway 2016 dans les termes définis par la fiche de poste présentée.

14 Pour ; 3 Abstentions.

7. Question administrative et financière

▪ **Vente du local de Thiers :**

Le Comité directeur autorise la vente de notre propriété située au lieu-dit « Le Champ de Foire » et 14 place St Exupéry, 63000 Thiers, pour la somme de 25 000 € nets vendeur.

17 Pour ; Unanimité des présents.

8. Retour sur la rencontre RR/CD/Équipe de direction

Un document synthétique clair est présenté au Comité directeur.

Il apparaît que le format et le contenu des Conseils nationaux est un chantier à mettre en œuvre.

Une première cible de travail pourrait être la séance de mai du Comité directeur.

Réflexion à mener sur un programme de sujets à travailler en CN (politiques, pédagogiques...).

9. Préparation du Conseil national

Présentation de l'ordre du jour et de sa mise en œuvre.

**Prochaine séance du Comité directeur
25 et 26 avril 2015**